



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E94199

VALABLE JUSQU'AU 25/07/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2008

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 31/01/2023
0

Raison sociale : VAZQUEZ SEBASTIEN

41 RUE DU GAZON
68130 CARSPACH

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE

Siret : 503 461 295 00027

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0011104-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 1866707604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 1866707604

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/02/2024

Téléphone : 03 89 88 67 92

Portable : 06 32 43 05 92

Site Internet :

E-mail : svbois68@hotmail.fr

Responsabilité légale :

VAZQUEZ Y DOCAMINO SEBASTIEN CHEF D'ENTREPRISE

Fax :

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	07/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	07/02/2022
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/02/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	07/02/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/02/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	07/02/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.